

contre les Hollandais. Il est espagnol et catholique, ce qui prouve qu'on ne meurt pas plus vite pour appartenir à cette race ou à cette croyance. — *National*.

**La chasse au lion.** — M. Constant Chéret, l'infatigable tueur de lions, a voué sa vie à l'extermination des grands félins, et, selon ses combinaisons, il en verra la fin dans l'espace de cinq ans.

Le Tell est ravagé par 7 à 800 lions, selon ses appréciations. Chaque lion coûte en bœuf, chèvres, environ 3,000 fr. par an. Sa vie moyenne étant de trente-cinq ans, chaque lion cause un dommage de 120,000 fr. Gérard avait fait des évaluations excédant ces chiffres. Il avait évalué le dommage annuel par tête de lion à 6,000 fr., et à 10 mille fr. le dommage causé par le lion sa vie durant. Quoi qu'il en soit, l'impôt est excessif, et Constant Chéret se propose de nous affranchir de ce tribut.

D'autre part, le lion et la panthère causent indirectement des ravages bien autrement désastreux. En vue d'éloigner ces fauves dangereux, l'Arabe a déjà déboisé la moitié de l'Algérie; ce n'est pas douteux. Et chaque année de nouveaux incendies sont allumés dans ce même but.

Toutes ces considérations ont déterminé Constant Chéret à recourir à de nouveaux engins de chasse. Comme moyen de destruction répondant à ses vues, il a adopté la cage silo, qui est de son invention, et dont nous allons faire une courte description.

Les membrures et barreaux sont en fer. Elle mesure 3 mètres de long, 2 de large et 2 de hauteur. Portée sur trois roues en fonte d'un petit diamètre et à larges jantes, elle peut être véhiculée, même dans les terrains difficiles.

La partie supérieure s'ouvre à deux battants comme une armoire et se referme d'elle-même à l'appel de quatre puissants ressorts en acier qui se détendent au moindre choc. Des crampons mis par le mouvement de fermeture assujettissent les battants des qu'ils sont retombés et emprisonnent l'animal au moment même de sa chute dans le piège.

Il reste à indiquer la manière dont l'engin est disposé pour capturer la bête féroce. Les Algériens, qui savent comment est creusé et disposé le ilo des Arabes, s'en feront aisément une idée, car la cage inventée par Chéret remplit exactement l'office de silo: c'est pourquoi elle en a emprunté la dénomination.

Pendant la nuit le troupeau de l'Arabe est groupé auprès de sa tente dans un parc circulaire formée par une haie sèche qu'assujettissent des pieux et des blocs de pierre. Au côté opposé à la tente et immédiatement au pied de la haie est creusé en terre un trou profond et de forme conique.

A cet endroit la haie présente moins d'élévation et plus de facilités pour l'assaut. On y a ménagé une certaine dépression décrivant un angle rentrant et prêtant à l'escalade. Le rôleur affamé dirige son attaque sur ce point préférable; d'un bond il franchit l'obstacle et tombe dans le silo que la haie dérobaît à sa vue.

Si à la place du silo, se trouve la cage en fer, l'animal s'y précipite et heurte dans sa chute les fils de fer tendus transversalement à l'ouverture commandant une détente; aussitôt les battants se referment violemment et le roi des animaux est sottement emprisonné comme une souris dans une souricière.

A la différence de ce qui se pratique pour le silo, on n'a pas besoin de tuer le captif pour s'en rendre maître. La cage est dégagée de la terre qui l'entoure et rempli dès lors l'office de wagon. Elle sert à transporter l'animal jusqu'à la ménagerie du jardin zoologique. — *D'après un journal français.*

**Le crédit.** — Il y a de nos jours des gens qui se promènent par les rues, couverts des habits d'autrui achetés, il y a peut-être deux ans, et presque complètement usés, mais intgralement dus. La viande et le pain qu'ont consommés ces gens, depuis la même époque, sont encore à leur débit dans les livres du fournisseur. Sur les factures du bottier, de l'épicier, du marchand de bois et de charbon, il n'y a pas un seul sou de payé; la blanchisseuse elle-même, qui vit un jour le jour, est renvoyée chaque semaine avec des promesses ou des prétextes plus ou moins habiles. Ces gens ont des chevaux et boivent les meilleurs vins, mais ils ne rendent point le salut à l'honnête homme qui les fait vivre et qui leur ôte respectueusement son chapeau. Ils ne sont pas l'exception, hélas! ils sont le grand nombre. — *Extrait d'un journal anglais.*

— Philarète Chaslos avait commencé par faire des vers, — comme tout le monde. A la longue, il était devenu si rebelle à la prosodie qu'il ne savait plus parler un seul distique.

Il se montrait émerveillé d'un tour de prestidigitation poétique qu'il avait vu exécuter à Méry, un soir, chez Orfila, le

doyen de l'Ecole de médecine. On jouait à remplir des bouts rimés. Le tout vint à l'auteur d'*Héca*, qui avait à accoupler ces quatres rimes :

Fête,  
D'où,  
Fait,  
L'ou.

Et voici ce que Méry avait improvisé :

Un jour de fête,  
Un jour de deuil,  
La vie est faite  
En un clin d'œil.

## DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte intitulée de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 10 centimes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1<sup>er</sup> Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BÉREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALASSE, Ongeville.

L. O. ROUSSEAU, Châteauguay.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ANSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SÉNÉCAL,  
10 Rue St. Vincent, Montréal.

## LE CALCUL MENTAL

DE

# M. F. E. J U N E A U

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

## LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

— DE LA —

PROVINCE DE QUÉBEC.

Le JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'Instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.  
Pour les instituteurs.....0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

3 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00

Au-dessus de 3 lignes, par ligne.....0.10

On fait une déduction pour les annonces à long terme, qui ne sont pas prises, cependant, à moins de \$10 par année.

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts

Adressez : *Journal de l'Instruction publique*, Québec. — Affranchir.

Imprimerie de Léger Brunelle, 9, rue Belle, Québec.